

La mer Noire, bassin des rivalités de puissances

La mer Noire n'est, pas moins que son flanc nord, une zone de tension extrême en Europe, compte tenu de l'actualisation de rivalités séculaires cristallisées dans ce carrefour des empires, du potentiel économique du bassin et, plus immédiatement, de l'évolution de la situation en Ukraine, qui menace à présent d'exporter de l'instabilité dans toute l'Europe.

La France et l'Union européenne se sont dotées de stratégies spécifiques pour orienter leur action dans la région. La France a resserré ses coopérations avec la Roumanie, où nos forces armées commandent les troupes prépositionnées de l'Otan dans le cadre de la mission *Aigle*, et avec la Moldavie, qui vient de voir s'ouvrir les négociations d'adhésion à l'Union européenne, mais où l'influence russe reste forte.

La mission s'est rendue en Moldavie et en Roumanie du 9 au 12 juin. En Moldavie, elle a rencontré M. Valeriu Chiveri, vice-Premier ministre chargé de la réintégration, Mme Ana Revenco, directrice du centre de communication stratégique, Mme Doina Gherman, vice-présidente du Parlement et présidente de la commission des affaires étrangères, M. Iulian Carp, président de la commission sécurité nationale, défense et ordre public, M. Victor Hodoroja, directeur-adjoint des services de renseignement, M. Valeriu Mija, Secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères, et M. Ghenadie Cojocaru, secrétaire d'État au ministère de la Défense.

En Roumanie, la mission s'est entretenue avec Mme Nicoleta Pauliuc, présidente de la commission de la défense, de l'ordre public et de la sécurité nationale, Mme Simona Cojocaru, directrice de la politique de défense du ministère de la Défense nationale, et Mme Irina Zidaru, directrice des affaires stratégiques du ministère des affaires étrangères.

La mission plaide en conclusion pour une attention portée à la cohérence de nos capacités de déploiements militaires, le renforcement de notre coopération de défense avec les États de la zone, la consolidation de l'audiovisuel public extérieur à des fins de promotion de nos intérêts dans la région, une participation accrue aux enceintes régionales de coordination politique, et un effort dans la structuration des coopérations civiles dans la zone de la mer Noire.



I. La mer Noire : zone de rivalité historique et géopolitique

A. Une zone de rivalité historique des puissances turque, russe et ouest-européennes



La mer Noire devient à compter de la fin du XVe siècle un « lac ottoman », et les Turcs en profitent pour contingentier la circulation à leur profit. Ce monopole devient au XVIIe siècle une contrariété pour la Russie, car son enclavement la rend dépendante, pour l'accès au reste du monde, des grandes artères fluviales dont les embouchures sont contrôlées par les Turcs.

À la fin du XVIIIe siècle, **Moscou est le principal moteur du reflux de la Turquie en Europe**. Elle reprend à son compte la thèse de l'inviolabilité de la mer Noire pour les autres nations par le traité de Kutchuk-Kaïnardji en 1774, conquiert sur les Turcs les rives septentrionales de la mer Noire, et sort enfin de sa fatalité continentale vers 1790.

L'Europe et la mer Noire vers 1500

Entre le XVIe et le XIXe siècles, **11** guerres ont opposé les puissances russe et turque pour le contrôle de la zone pontique

Au XIXe siècle, la région est encore un **objet de rivalité qui se cristallise dans la « question d'Orient »** qui, vue de l'ouest, renvoie à la gestion du déclin de l'empire ottoman et des prétentions russes. **L'acteur essentiel de l'endiguement de la Russie est alors l'empire britannique**, qui veille sur son contrôle des Indes et sa domination maritime. La Grande-Bretagne obtient quelque succès à l'issue de la guerre de Crimée. **Le traité de Paris de 1856** solde la défaite russe et annonce la carte politique contemporaine de la région.

À compter du dernier tiers du XIXe siècle, le pourtour de la mer Noire devient l'objet d'attentions nouvelles des puissances germaniques. Si Vienne prétend agrandir son influence dans les Balkans et contrer au profit de Rome la poussée de la Russie orthodoxe en Europe, Berlin nourrit de plus vastes projets d'expansion économique vers la Turquie, le Caucase et le Moyen-Orient, en passant par l'Ukraine. Les rivalités culminent dans la Première guerre mondiale, qui a en grande partie les approches de la mer Noire pour théâtre sur le front est. Le traité de Versailles bouleverse le plan des dirigeants allemands de constitution d'une *Mitteuropa* étendue, qu'ils convoiteront encore jusqu'en 1945.



L'Europe et la mer Noire vers 1885

La **domination russo-soviétique sur la zone pontique s'étend donc jusqu'à la disparition de l'URSS**. Dans l'entre-deux-guerres, l'URSS stabilise sa relation avec la Turquie. La convention de Montreux réglemente en 1936 le passage des Détroits. La politique russe constante d'accès aux mers chaudes est facilitée après 1945 par son contrôle sur les régimes des États européens riverains, et prolongée par une politique d'influence jusqu'en Méditerranée orientale et au Moyen-Orient, qui répond à l'endiguement et au refoulement américains.

B. Un théâtre de rivalité géopolitique rouvert par le refoulement de la puissance russe après 1991

La mer Noire est sans doute le lieu d'où les bouleversements stratégiques occasionnés par la **chute de l'Union soviétique se voient le mieux**. L'URSS, qui contrôlait la Roumanie et la Bulgarie et possédait les territoires géorgien et ukrainien, était présente sur la mer Noire d'un bout à l'autre de la frontière turque. La Russie ne conserve en revanche plus qu'une bande étroite entre Ukraine et Géorgie. La perte de **l'Ukraine** la prive en outre, sur le strict plan stratégique, de **ressources essentielles, de facilités navales, et de l'une des pièces les plus importantes du complexe militaro-industriel soviétique**.

Moscou, qui exerçait directement ou indirectement un contrôle sur **63 %** des eaux de la mer Noire du temps du Pacte de Varsovie, n'en contrôle plus que de **15 %** en 1991.

Les **Etats-Unis n'ont pas manqué de profiter de la faiblesse russe de la décennie 1990 pour pousser leur avantage**, conformément aux doctrines britanniques, puis étatsuniennes, les plus classiques. La mer Noire est, depuis Mackinder (1904) une zone privilégiée pour contrer la pression exercée par la puissance russe sur son pourtour et empêcher son rapprochement avec l'Allemagne. La politique d'influence dans les ex-républiques soviétiques, l'élargissement de l'Otan jusqu'aux frontières russes et le démantèlement par Washington des accords de désarmement issus de la guerre froide permettant de déployer des systèmes antimissiles à ses frontières, a été vu par Moscou comme la continuation de la politique de refoulement des années 1950 – qui a certes rencontré l'approbation des dirigeants des États riverains, soucieux de retrouver un protecteur et de se soustraire à l'influence, voire à la menace russe.



La mer Noire est placée dans le croissant périphérique subissant la poussée du Heartland, et constitue un enjeu pour les puissances maritimes contestant la puissance terrestre.

Cette perception a **déclenché en Russie un réflexe d'embastionnement** par l'augmentation des moyens dévolus à la flotte de la mer Noire afin d'en dénier l'accès à d'autres compétiteurs, et une **agressivité renouvelée**, visible dès 2008 en Géorgie, avec l'annexion de la Crimée en 2014 et le déclenchement des hostilités dans le Donbass, puis dans le reste de l'Ukraine depuis 2022.

II. Contribuer à stabiliser une zone stratégique devenue exportatrice d'instabilité

A. Une zone qui restera exportatrice d'instabilité

Le **risque d'extension ou de débordement du conflit en Ukraine** est très réel. Le 28 mai, un drone russe a touché un immeuble résidentiel à Galați, en Roumanie. Le 5 juin, un drone maritime ukrainien a explosé dans le port de Constanza. Le territoire moldave est survolé par des drones assez régulièrement. Des drones ukrainiens ont également touché des navires turcs soupçonnés de faire partie de la flotte fantôme russe, suscitant de vigoureuses protestations d'Ankara.

Le conflit pourrait allumer d'autres mèches. Le président russe évoquant parfois la reconquête du Donbass et de la « *Novorossia* », l'armée russe pourrait tenter de **poursuivre sa conquête jusqu'à Odessa, voire faire la jonction avec la Transnistrie**. Cette république a déclaré son indépendance de la Moldavie en septembre 1990, et a conservé une autonomie *de facto* après une brève guerre à l'été 1992. Environ 1 500 soldats russes y veillent encore sur un important dépôt de munitions. Le rythme actuel de progression de l'armée russe et la faible valeur militaire des troupes de Transnistrie minore pour l'heure le risque.

Dans cette zone de tensions, **la France, première puissance militaire du continent, doit prendre ses responsabilités pour contribuer à la défense collective** par sa posture dissuasive. La mission a rencontré le général Mathis, commandant français de la **mission Aigle, en Roumanie**. Celle-ci est l'occasion pour les forces armées françaises de travailler sur l'interopérabilité et sur la coopération dans un environnement Otan, de tester la mobilité militaire, de se mettre à l'école de la haute intensité et de la guerre contemporaine, et de renforcer l'attractivité du métier. Lors de l'exercice *Dacian Fall* à l'automne 2025, la France est parvenue à **déployer une brigade blindée complète**, ce qu'aucune nation cadre n'avait fait à ce stade.



Logo de la mission Aigle

Autre élément d'instabilité pour les années à venir, la guerre en Ukraine a **recomposé les flux d'approvisionnement énergétique**.

Depuis l'invasion russe en Ukraine, l'Union européenne poursuit une **politique de diversification** qu'elle avait engagée dès le début des années 2000. Prévoyant l'arrêt total des importations russes en 2027, elle est d'abord tenue de **trouver de nouveaux fournisseurs**. La Norvège, l'Azerbaïdjan ou les Etats-Unis ont pour l'heure été les principaux bénéficiaires de cette diversification. Les **ressources offshore sont prometteuses pour les États riverains** : le gisement turc de Sakarya découvert en 2020 a attiré les capitaux et les technologies et conduit à des accords d'approvisionnement avec la Moldavie, la Roumanie, la Hongrie, et la Bulgarie. La Roumanie compte, elle, sur le mégaprojet *Neptun Deep*, qui pourrait lui permettre de répondre à la demande moldave, bulgare et serbe dès 2027.

Cette politique fait également les affaires de la **Turquie, qui entend jouer un rôle de hub économique régional** par où transite ce qui passait auparavant par le territoire ukrainien. La Turquie a développé à cette fin de nombreuses infrastructures stratégiques. Le projet de corridor du milieu, corridor multimodal reliant la Chine à l'Union européenne, permet de contourner les routes passant par la Russie. L'inquiétude que les infrastructures turques puissent permettre de maintenir en circulation des hydrocarbures russes – par le recours à une flotte de navires de complaisance ou via ses gazoducs – n'a pas été totalement dissipée.

Projet de corridor médian, ou corridor du milieu



Mais ces **opportunités énergétiques** sont aussi des défis pour certains. La Moldavie a été contrainte, par la coupure du transit du gaz russe sur le territoire ukrainien à compter du 1^{er} janvier 2025, à changer de mode d'approvisionnement énergétique, et se lance à présent dans l'interconnexion avec l'Europe et les énergies renouvelables. Au pic inflationniste ainsi rendu inévitable, le prix du gaz a été quasiment décuplé. Le pays cherche à présent à quitter l'ancien réseau soviétique pour rejoindre l'euro-réseau.

Les **Etats-Unis** restent actifs pour soutenir la **déconnexion énergétique de la Russie à l'Europe** de l'ouest : ils ont accordé en septembre 2025 un don de 130 millions de dollars à la Moldavie pour une interconnexion avec la Roumanie, et ils s'impliquent dans la construction d'un **corridor vertical** (*ci-contre*) dont ils espèrent qu'il acheminera leur GNL depuis les terminaux grecs jusqu'à l'Europe orientale et centrale.



B. En Europe, une hétérogénéité difficile à surmonter

L'**intégration euro-atlantique des États riverains n'a pas été sans ambiguïtés**. Roumanie, Bulgarie et Moldavie sont des cas bien identifiés de « **capitalismes dépendants** », notion qui désigne la tendance d'une économie à dépendre des exportations, des investissements étrangers, des financements de banques étrangères, des transferts issus des migrations, ou encore des fonds structurels européens. Ils connaissent en outre depuis 1990 un **épuisement démographique inédit en temps de paix** ; la population bulgare est passée de quasiment 9 millions en 1985 à 6,3 millions en 2025. La Roumanie a perdu environ 20 % de sa population depuis 1990, et son taux de natalité était en 2024 le plus bas enregistré depuis un siècle. La population moldave a, elle, diminué de 40 % pour atteindre 2,6 millions d'habitants et 25 % de la population vit et travaille à l'étranger. Enfin, la corruption reste élevée dans ces pays.

En conséquence, les **modèles stato-nationaux présentent certaines fragilités**. L'instabilité politique du moment en Roumanie est difficilement détachable des événements de novembre 2024. Le juge constitutionnel avait alors annulé l'élection présidentielle en cours de scrutin, sur la base de notes des services de renseignement relevant des activités inauthentiques sur *TikTok* imputées à un acteur étranger, afin d'écarter le candidat pro-russe donné en tête. La Bulgarie vient d'organiser sa huitième élection générale depuis 2021, dans l'espoir de mettre un terme à une instabilité gouvernementale chronique, et son vainqueur, l'ancien président Rumen Radev, tient un discours beaucoup plus conciliant avec la Russie que les gouvernements sortants. Enfin, en Moldavie, les dernières élections

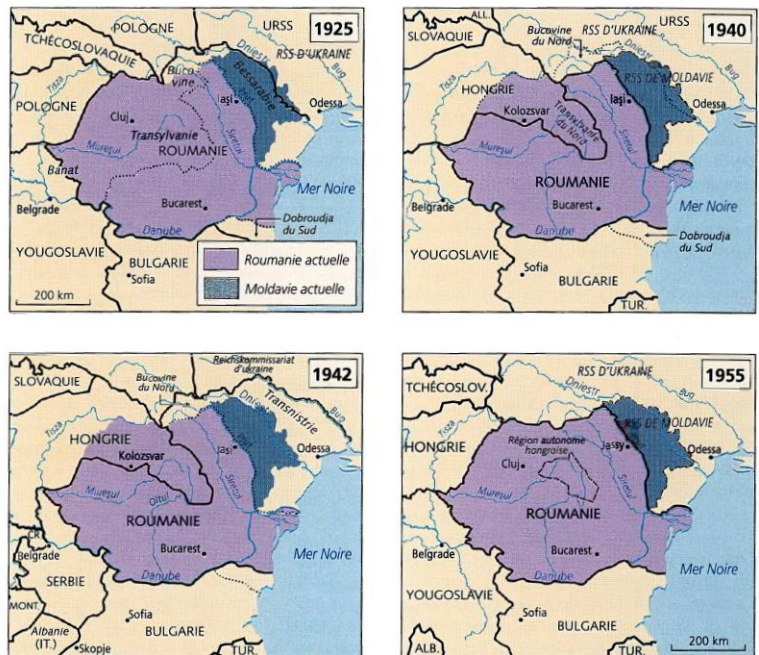
ont confirmé le tropisme européen de la Moldavie de justesse, grâce au vote de la diaspora établie en Europe, mais les scandales de corruption viennent de faire chuter le gouvernement.

La Moldavie, dont la cohésion nationale a été fragilisée par son changement de souverain et de frontières à cinq reprises en 150 ans, reste tiraillée entre l'Est et l'Ouest.

Dans ce contexte, même si la conciliation de la lutte contre les ingérences étrangères et du respect du pluralisme est un défi dans des sociétés aussi hétérogènes, la mission tire de sa visite du *hub* roumain de *France Médias Monde* la conviction qu'il importe de **continuer à défendre nos intérêts via l'audiovisuel public extérieur de la France**, même si l'appréciation des contextes propres à chacun de ces trois pays reste un exercice subtil.

Les négociations d'adhésion de la Moldavie à l'Union européenne ont commencé le 15 juin dernier mais l'incertitude du processus a ravivé **l'hypothèse d'une réunion de la Roumanie et de la Moldavie** – évoquée par la présidente Maia Sandu elle-même en janvier dernier. L'unionisme est soutenu par une petite moitié de Moldaves, dont 1,3 million ont déjà un passeport roumain, et par une partie des Roumains eux-mêmes. La Transnistrie pourrait ne pas y faire obstacle, si se concrétise le scénario de réintégration pacifique par rapprochement économique, financier, douanier et monétaire impulsé par Chisinau.

Le rapport à l'Europe des États de la région doit faire intervenir deux autres échelles géographiques.

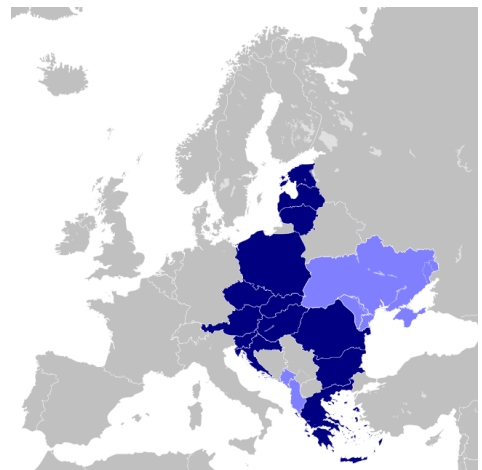


Les **élites politiques roumaines et bulgares restent d'abord solidement atlantistes**. La Roumanie a mis ses bases aériennes à la disposition des chasseurs américains dans leur guerre contre l'Iran, et le président Nicusor Dan est le seul chef d'État à s'être rendu à la première réunion du Conseil de la paix de Donald Trump, qui a d'ailleurs nommé à sa tête un diplomate bulgare. L'atlantisme et l'attitude à l'égard de la Russie rencontrent toutefois dans les populations des sentiments plus nuancés, et voisine avec l'idée d'être un pont entre l'Est et l'Ouest.

La géographie mentale de ces États est enfin déterminée par le **bassin pontique et l'importance accordée par certains courants à l'isthme ponto-baltique**. La Roumanie mise ainsi beaucoup sur les **Neuf de Bucarest, ou B9**, variante des initiatives d'origine polonaise soutenus par les États-Unis, tel **l'Initiative des Trois mers**, visant à consolider le bloc d'États courant de la Baltique à la mer Noire. La France y est peu impliquée.



Groupe des 9 de Bucarest (à gauche)



Membres de l'Initiative des trois mers (à droite)

La France s'est dotée en 2024 d'une stratégie nationale pour la zone de la mer Noire, avant que la Commission européenne n'adopte, le 28 mai 2025, son « approche stratégique de la région de la mer Noire », au périmètre géographique plus vaste et aux thématiques plus resserrées. Le rapport en discute les attendus et certains des points d'application.

Stratégie de la France pour la région de la mer Noire (2024)

1. **Soutenir l'Ukraine** en guerre et nos alliés de l'Otan en mer Noire.
2. **Accompagner les élargissements** en cours en mer Noire.
3. **Inclure la mer Noire dans notre dialogue avec la Turquie**, notamment afin de lutter contre le contournement des sanctions européennes et de réduire les dépendances économiques turques à la Russie.
4. **Participer aux projets de connectivité et à la croissance** en mer Noire. Ce chapitre couvre les investissements à long terme dans la sécurité énergétique et les connectivités.
5. **Promouvoir les facteurs de cohésion et les liens humains en mer Noire**, sur les sujets consensuels de l'environnement et du climat, en utilisant les atouts du réseau éducatif et culturel français.

Source : Quai d'Orsay



Les principales recommandations

1. Veiller à la cohérence de nos capacités de déploiements militaires, en établissant une hiérarchie plus claire entre notre rôle de gendarme du flanc Est de l'Europe et un rôle de puissance d'équilibre au Moyen-Orient et dans le reste du monde.
2. Renforcer notre coopération de défense avec les États de la zone sur des projets précis afin de resserrer les capacités d'interopérabilité et d'ouvrir des opportunités industrielles.
3. Consolider l'audiovisuel public extérieur de la France et la promotion médiatique de nos intérêts dans la zone pontique en ayant conscience de la complexité et de la diversité des sociétés de ces trois pays.
4. Rechercher une participation accrue aux enceintes régionales de coordination politique, tel le B9, à des fins de défense de nos positions et de promotion de nos intérêts.
5. Faire preuve à la fois de plus d'ambition et de réalisme dans la structuration des coopérations civiles dans la zone de la mer Noire.

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/commissions/commission-des-affaires-etrangeres-de-la-defense-et-des-forces-armees.html>



Cédric PERRIN
Président
Territoire de Belfort
Les Républicains



Pascal ALLIZARD
Rapporteur
Calvados
Les Républicains



Vivette LOPEZ
Rapporteur
Gard
Les Républicains



Loïc HERVÉ
Rapporteur
Haute-Savoie
Union Centriste



Mireille JOUVE
Rapporteur
Bouches-du-Rhône
Rassemblement Démocratique et Social Européen

✉ secretariat-affetra@senat.fr

☎ 01.42.34.46.29

🌐 www.senat.fr

